

Mariage Forcé

vendredi 10 août 2012

«Le problème provient d'un conflit de générations»

Pierre-Emmanuel Buss



Janine Dahinden, coauteure d'une étude sur le mariage forcé. (N.D.)

Selon une étude de l'Université de Neuchâtel, quelque 1400 femmes ont subi des pressions pour se marier, interrompre une liaison amoureuse ou renoncer à un divorce ces deux dernières années. Entretien avec l'une des auteures

Simonetta Sommaruga a emmené jeudi ses chefs d'office et des journalistes en balade estivale au bord de l'Aar. Avec la délicate question des droits d'auteur, elle a choisi de mettre l'accent sur les mariages forcés, dans la foulée de la loi acceptée par le parlement fédéral lors de la session d'été. La conseillère fédérale socialiste a présenté les grandes lignes d'une étude de l'Université de Neuchâtel qui met en évidence que quelque 1400 femmes ont subi des pressions de leur entourage pour se marier, interrompre une liaison amoureuse ou renoncer à un divorce ces deux dernières années. Entretien avec l'une des auteures de l'étude, Janine Dahinden, professeur à la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS).

Le Temps: Comment cette étude a-t-elle été lancée?

Janine Dahinden: En 2009, une motion a été déposée au parlement fédéral pour en savoir plus sur la question des mariages forcés, au-delà des seules questions juridiques. Avec ma collègue Anna Neubauer, nous avons déposé un projet. Il a été retenu par l'Office fédéral des migrations (ODM).

– Quelle méthodologie avez-vous utilisée?

– Nous avons mené une enquête «online» auprès des professionnels et experts directement concernés par la problématique des mariages forcés. Cela représente plusieurs interlocuteurs dans chaque canton, que ce soit dans les écoles, les services sociaux, les offices chargés de l'égalité ou des migrations. Nous leur avons soumis un questionnaire très large et très documenté. Nous avons eu 230 retours. En parallèle, nous avons eu des entretiens avec les responsables des projets pilotes financés par l'ODM.

– Selon les retours reçus, environ 1400 femmes ont subi des pressions concernant leur vie affective. Etes-vous surprise par ce chiffre?

– Non. Une étude similaire a été menée l'an dernier en Allemagne. En tenant compte de la population des deux pays, les résultats sont assez comparables. Sur les 1400 cas, on a recensé des pressions pour

contracter un mariage non souhaité (348 cas), pour mettre fin à une relation amoureuse (384 cas) ou pour renoncer à demander le divorce (659 cas). Ces chiffres regroupent des réalités très différentes, qui vont de la réprobation sans violence à des atteintes physiques et psychologiques.

«Le problème provient d'un conflit de générations»

– Y a-t-il un profil type des victimes?

– Cela varie selon les cas. Pour les mariages et les relations amoureuses forcés, il s'agit surtout de femmes de 18 à 25 ans, d'origine étrangère, principalement des Balkans, de Turquie et du Sri Lanka, généralement bien intégrées au marché du travail ou au système éducatif suisse. Le problème provient souvent d'un conflit de générations. Les parents souhaitent maintenir leurs enfants au sein de leur communauté. Les enfants qui ont grandi ici ont d'autres conceptions des relations amoureuses. Le profil des femmes qui doivent renoncer à un divorce est différent: il s'agit de femmes de plus de 25 ans nées à l'étranger et souvent dépendantes économiquement de leur mari avec un statut de séjour précaire.

– Avez-vous fait des propositions pour améliorer les choses?

– Nous avons émis différentes recommandations. Il faudrait notamment ne plus traiter les mariages forcés dans le domaine des migrations, mais les inclure dans les violences domestiques. Il serait aussi utile d'améliorer la coordination entre les différents acteurs dans les cantons et définir une institution de référence dans les villes et les cantons.